

Deuxième Conférence mondiale sur la santé et le climat

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Deuxieme-Conference-mondiale-sur.html>

4 juillet 2016 (mis à jour le 8 juillet 2016) - Prévention des risques

Ségolène Royal, Présidente de la COP21, préside la Conférence « Santé et Climat », les 7 et 8 juillet au centre de conférence ministériel à Paris. Organisée conjointement avec l’OMS en présence de la Reine Letizia d’Espagne, la conférence a pour thème cette année, « Créer des sociétés plus saines grâce à la mise en œuvre de l’Accord de Paris » adopté le 12 décembre 2015.

Bâtir des sociétés plus saines et résilientes.

L’objectif de la conférence est de présenter les différentes façons dont la communauté de la santé publique soutient la mise en œuvre de l’Accord de Paris en vue de bâtir des sociétés plus saines et résilientes.

La Présidente de la COP21 insistera sur les enseignements du rapport du Haut Conseil de la santé publique intitulé « **Impacts sanitaires de la stratégie d’adaptation au changement climatique** ».

Ségolène Royal rappelle que le réchauffement climatique a d’importantes conséquences sanitaires liées :

- à la température (coups de chaleur),
- aux événements climatiques extrêmes (cyclones, inondations, vagues de froid),
- aux rayonnements UV (cancers de la peau),
- de polluants et d’agents infectieux pathogènes sous l’effet de la température et des événements climatiques extrêmes,
- à la modification des rendements agricoles qui incitent à l’usage accru de produits chimiques,
- aux vagues de pollution urbaine (ozone de surface, particules fines, nanoparticules) majorées par la chaleur,
- aux impacts sur la faune avec le déplacement des réservoirs connus de pathogènes (à l’exemple de la maladie de Lyme),
- à la modification de répartition des vecteurs (à l’exemple du moustique Aedes, vecteur d’épidémies).

La Présidente de la COP21 rencontre, le 7 juillet, des scientifiques pour faire le point sur l’état des connaissances sur les liens entre santé et climat.

La Reine Letizia d’Espagne a été nommée Ambassadrice spéciale de la FAO pour la nutrition le 12 juin 2015 à Rome. Cette nomination est une reconnaissance à la fois de l’engagement personnel de la Reine en faveur d’un monde libéré de la faim et de la malnutrition et des efforts déployés par l’Espagne pour promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle au plan mondial. Elle reflète également l’intérêt marqué de la Reine pour la recherche scientifique orientée vers la santé, l’éducation et l’innovation.

- [Télécharger le programme de la conférence \(en anglais\)](#)
- [Télécharger le discours d’ouverture de Ségolène Royal \(PDF - 119 Ko\)](#)
http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/2016-07-07_Discours_ouverture_Sante-Climat.pdf

L’Accord de Paris marque le début d’une nouvelle ère dans la riposte mondiale aux changements climatiques.

Le monde est désormais doté d’un accord global sur le climat qui aura des répercussions majeures sur les politiques de santé publique à mesure que les pays passent à l’action. Comme indiqué dans l’Accord, le « droit à la santé » occupera une place centrale dans les mesures engagées.

Non seulement [l'Accord](#) fixe des buts ambitieux pour atténuer les émissions de gaz à effet de serre afin de maintenir le réchauffement climatique nettement en dessous de 2°C, mais il appelle aussi les pays à renforcer l'adaptation. Cela suppose notamment de mettre en œuvre des plans pour protéger la santé humaine des plus graves conséquences des changements climatiques, comme la pollution de l'air, les vagues de chaleur, les inondations et les sécheresses et la dégradation des ressources en eau et de la sécurité alimentaire. L'Accord engage les pays à financer des mesures pour un avenir propre et résilient dans les pays les plus vulnérables. Grâce au suivi et à la révision des contributions nationales tous les cinq ans, le monde connaîtra des améliorations du point de vue non seulement de l'environnement, mais aussi de la santé, y compris une réduction du nombre de décès dus chaque année à la pollution de l'air, qui est de sept millions aujourd'hui.

Crédits photo Une : Damien Valente/MEEM-MLHD.